
Les Leviers d'Action pour une meilleure prise en compte de l'environnement dans la réponse humanitaire

Réunion du réseau : septembre 2015

Introduction/Problématique

A l'inverse des précédentes réunions du REH qui ont traité des sujets techniques, cette réunion avait pour objectif d'explorer plus largement les leviers pour une meilleure prise en compte de l'environnement dans la réponse humanitaire. Quelles sont les récentes évolutions dans la prise en compte de l'environnement par les bailleurs ? Comment intégrer l'environnement à différentes étapes du cycle de projet et dans le fonctionnement de nos organisations ? Quelles sont les formations qui existent ? Quelles sont les leçons à tirer des ONG de développement souvent plus outillées pour gérer les problématiques environnementales ? Cette réunion a été l'occasion d'explorer ces différentes questions et d'apprendre des expériences de chacun.

1. Exigence des bailleurs par rapport à la thématique

Plusieurs études récentes (JEU/Groupe URD¹, LSE et Cabinet Donnadieu) montrent une évolution dans la prise en compte de l'environnement par les bailleurs de fonds (humanitaires et développement) ces dernières années. Les bailleurs les plus impliqués et exigeants sont les Irlandais (Irish Aid), la Suède (SIDA), la Coopération Canadienne (DFATD), britannique (DFID) et les USA (USAID) qui ont mis en place des critères de sélection des projets sur la base d'évaluations environnementales.

Pour ce qui est des agences des Nations unies : OCHA et l'UNEP ont créé le marqueur environnemental² en 2014 afin d'évaluer en amont des projets leur impact sur l'environnement (selon la classification : Neutre/Moyen/Important). Ce marqueur n'a pour l'instant été utilisé que dans les *Clusters* de la réponse humanitaire en Afghanistan et au Sud Soudan. Ces deux agences ont également créé une unité conjointe, le *Joint Environment Unit*³, donc l'objectif est de faire du plaidoyer et de faciliter la prise en compte de l'environnement dans l'action humanitaire. Le HCR, également mobilisé sur ces questions, a par ailleurs développé en partenariat avec CARE un guide

¹ http://www.urd.org/IMG/pdf/EHA_Study_summary_french.pdf

² <http://www.unep.org/disastersandconflicts/CountryOperations/Sudan/Environmentalmainstreaming/tabid/54245/Default.aspx>

³ Voir <http://www.unocha.org/what-we-do/coordination-tools/environmental-emergencies> et <http://www.eecentre.org/>

de référence pour les actions dans les camps de réfugiés, nommé FRAME⁴ (*Framework for Assessing, Monitoring and Evaluating the environment in refugee-related operations*).

Pour les autres agences des Nations unies, et pour d'autres bailleurs tels que ECHO et les bailleurs privés (type Fondations), l'environnement n'apparaît pas encore clairement dans les *guidelines*.

Alors que les critères environnementaux semblent de plus en plus intégrés dans le processus de sélection des projets (ex : les ONG sont amenées à démontrer la mitigation des impacts environnementaux négatifs dans les propositions), il y a encore peu de vérification/suivi sur le terrain sur la mise en œuvre de ces engagements. Ceci permet néanmoins aux ONG de s'interroger sur leurs pratiques et peut agir comme effet de levier pour un changement en interne.

Les échanges au sein des membres du REH ont également porté sur l'idée que les ONG pourraient orienter les bailleurs de fonds vers la définition de critères et non attendre que ces derniers imposent des contraintes et des normes qui pourraient être peu adaptées et difficiles à mettre en œuvre.

En parallèle, les populations bénéficiaires des programmes d'aide se questionnent également sur l'impact environnemental des missions. C'est notamment le cas des interventions dans les contextes de camps de réfugiés où les populations hôtes s'interrogent sur les problèmes environnementaux affectant leurs moyens de subsistance. Cette pression additionnelle peut et doit amener le secteur à se mobiliser.

Voir aussi étude du Cabinet Donnadiou & Associés sur la prise en compte de l'environnement par les bailleurs humanitaires.

Contact : Eloïse Dougère Donnadiou et Associés : eloisedougere@gmail.com

2. Développer un cadre de référence – expérience du CICR

Le CICR, engagé depuis plusieurs années dans une approche de développement durable, souligne à travers son expérience la nécessité d'avoir une vision clarifiant les objectifs que se fixe l'organisation ainsi qu'une stratégie portée par la direction de l'organisation et le Conseil d'administration. Le plan d'action développé par le service Développement Durable du CICR axé sur 3 thématiques (eau, déchets, énergie) se concentre principalement sur l'amélioration des pratiques internes. Il est plus facile d'agir sur le fonctionnement des opérations et les pratiques internes (ex : bureaux, transport, achats) que sur les programmes humanitaires, les organisations ne maîtrisant pas toujours tous les paramètres de l'action (ex : partenariat avec des institutions locales/associations).

Quelques leçons apprises :

- Il est essentiel de réaliser des diagnostics chiffrés (ex : sur les tonnages de déchets produits ou la consommation énergétique), qui permettent d'analyser les évolutions dans le temps et de comprendre l'impact de certains comportements sur ces indicateurs
- L'analyse du cycle de vie proposée par QUANTIS <http://www.quantis-intl.com/en/offer/life-cycle-assessment/> permet d'identifier les domaines et les pratiques les plus nocives pour l'environnement et d'évaluer là où on peut avoir le plus d'impact.

⁴ <http://www.unhcr.org/4a97d1039.html>

- Plus spécifiquement, pour calculer et suivre les consommations d'énergies des délégations et les émissions de CO2, le CICR utilise le logiciel *energostat* : <https://www.energostat.ch/>
- L'acceptation et la compréhension d'une stratégie environnementale passe par la réalisation de campagnes de sensibilisation en interne (à la fois au siège et sur le terrain), et par l'adoption d'une approche qui soit compréhensible par tous.
- La mobilisation (sur une base volontaire) de quelques points focaux dans les bureaux terrain et au siège peut faire la différence (les points focaux dans les 17 délégations passent 1h à 2h par mois à la mise en œuvre/suivi du plan d'action Développement Durable)
- Il faut aussi rester prudent dans l'approche technique afin de ne pas faire n'importe quoi, étant donné que les compétences en interne ne sont pas toujours disponibles. Il est intéressant de monter des partenariats avec des experts/universités/entreprises/ONG de développement pour des sujets techniques tels que la mise en place d'un système d'énergie solaire, ou le biogaz.

Plus d'information : Alain Oppliger CICR : aoppliger@icrc.org ; Voir aussi : <https://www.icrc.org/fr/qui-nous-sommes/mandat-et-mission/developpement-durable>

3. Rappel sur les formations sur la prise en compte de l'environnement dans l'action humanitaire

La formation et la sensibilisation en interne sont des leviers incontournables pour une meilleure compréhension des enjeux et pour un changement des pratiques. Trois kits de formation (2 plutôt techniques et un général) sont disponibles gratuitement en ligne.

Intitulé de la Formation	Contenu
<p>GRRT : <i>Green Recovery Reconstruction Toolkit</i></p> <p>Modules techniques rédigés par le WWF et Croix-Rouge américaine suite à la réponse au Tsunami de 2004.</p> <p>Modules téléchargeables : http://green-recovery.org/download</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Modules en anglais/espagnol/indonésien autour de 8 thématiques - Modules de formation + Manuel du formateur <ul style="list-style-type: none"> • <i>Environment and Program Design and M&E</i> • <i>Environmental Impact Assessments</i> • <i>Strategic Site Location and Development</i> • <i>Environmental Materials and Supply Chain</i> • <i>Water & Sanitation</i> • <i>Livelihoods & Environment</i> • <i>DRR</i> • <i>Greening Organisational Operations</i> - Informations supplémentaires par pays sur l'environnement (Haïti, Chile, Pakistan, Sri Lanka)

<p>« Intégrer l'environnement dans les programmes humanitaires »</p> <p>Modules développés par Groupe URD/PNUE</p> <p>En 2012, voir kits : http://www.urd.org/Kit-de-formation-integrer-l (également disponible en CD)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Modules de formation (+ guide du formateur) en anglais/français : <ul style="list-style-type: none"> • Interaction environnement et humanitaire • Gestion durable de l'eau et assainissement écologique • Gestion des déchets dans les contextes de crises • Réduction de la consommation de feu de bois et alternatives • Moyens d'existence et environnement dans un contexte rural • Cycle de projet & l'environnement • Adopter une approche environnementale au sein d'une organisation
<p><i>Environmental Emergency Center</i></p> <p>OCHA/PNUE</p> <p>http://www.eecentre.org/Online-Learning.aspx</p>	<p>Cours en ligne d'1h30 en anglais qui reprennent en brefs les liens entre réponse humanitaire et environnement mais aussi sur l'environnement et les crises humanitaires.</p> <p>2 formations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Disaster Waste Management: best tools and practices</i> - <i>Environment in Humanitarian Action</i>

Conclusion

Le secteur humanitaire se mobilise progressivement dans le sens d'une meilleure prise en compte de l'environnement dans les pratiques. La pression des bailleurs de fonds mais aussi celle des bénéficiaires va et doit pousser les ONG à mettre en œuvre des programmes tout en gardant le prisme de la protection de l'environnement. Des obstacles demeurent dans la réticence au changement, la perception que la thématique n'est pas le « business » des humanitaires mais aussi dans l'absence de solutions concrètes sur le terrain et de compétences techniques.

L'impact environnemental de la réponse humanitaire doit être anticipé en amont des crises et programmes afin d'être minimisé. Un plaidoyer doit être fait également auprès des bailleurs, agences UN et plateformes logistiques. Les ONG de développement, intervenant parfois dans les mêmes zones d'intervention que les ONG humanitaires peuvent apporter un savoir faire/une expertise pouvant servir à orienter les ONG dans la mise en œuvre de programmes humanitaires (notamment sur l'utilisation des énergies renouvelables ou le recyclage des déchets).

Plus d'information sur le REH, contacter Samantha Brangeon sbrangeon@urd.org